

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour
l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans modification.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

12.20 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

3.00 p.m.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald, C.P., propose, appuyé par l'honorable
sénateur Godbout, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera
ajourné jusqu'à lundi prochain, le 13 août, à sept heures et demie du soir.

Étant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le Sénat s'ajourne.